



Avis public

Remplacement du radiophare omnidirectionnel à très haute fréquence (VHF) [VOR] de Deer Lake, T.N.-L – Période de consultation publique

14 février 2024 – Transports Canada doit déterminer si le projet proposé de Remplacement du radiophare omnidirectionnel à très haute fréquence (VHF) [VOR] de Deer Lake, T.N.-L est susceptible d'entraîner des effets négatifs importants sur l'environnement.

Afin de contribuer à une prise de détermination éclairée, Transports Canada invite le public à formuler des commentaires concernant cette détermination. Tous les commentaires reçus seront considérés comme publics et pourraient être publiés en ligne. Pour de plus amples renseignements, les personnes sont invitées à consulter l'avis sur [la protection des renseignements](#).

Les commentaires écrits peuvent être présentés **d'ici le 14 mars 2024** à :

Melissa Ginn
Conseillère régionale en environnement
Transports Canada, Région de l'Atlantique
10 Barter's Hill
St. John's, T.N.-L
A1C 6M1
709-351-3200
melissa.ginn@tc.gc.ca

Le projet proposé

NAV CANADA propose de remplacer l'aide à la navigation actuelle, le standard radiophare omnidirectionnel à très haute fréquence (SVOR), par un Doppler radiophare omnidirectionnel à très haute fréquence (DVOR) qui est plus moderne. Le site du VOR est situé à 14 km à l'est de l'aéroport de Deer Lake, le long de la route transcanadienne (TCH), et à environ 260 m au nord de la TCH. Le but d'un VOR est de fournir une aide à la navigation aux aéronefs opérant dans la région. Les travaux comprendront le démantèlement du SVOR existant, la construction du nouveau DVOR à environ 20 m à l'est du SVOR actuel, l'excavation pour installer les semelles destinées à soutenir l'auvent et l'abri du DVOR, l'installation d'une clôture à mailles losangées autour du DVOR et la construction d'une antenne de champ proche à 90 m au sud-ouest du DVOR.

